

Page de garde de la fiche de données de sécurité

Identification du produit:

Nom commercial	18,9 LITRES SAE 80W-90 SYNTH. HUILE DE TRANSMISSION
Motif de l'utilisation	Huile
UFI	3U01-R1GA-N002-AH7P
Numéro d'article	LUB11565

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité

Fournisseur: TELL's Power AG
Bahnhofweg 2 + 4
CH-6405 Immensee

Téléphone: 041 850 77 44

E-Mail : info@tellopower.ch

Numéro d'urgence national: **145** (accessible 24h/24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels depuis la Suisse, renseignements en français, allemand et italien)

Informations destinées aux utilisateurs :

Section 1 Réservé aux professionnels

Section 13 Ne pas jeter les emballages entièrement vides avec les ordures ménagères. Les emballages doivent être recyclés. Traitez les résidus de produits et les emballages non vidés comme des déchets dangereux. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer les récipients non nettoyés, découper ou souder. Éliminer les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE dans un centre d'élimination agréé, en indiquant un numéro de code de déchet conformément à la décision 2000/532/CE. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales. réglementations en vigueur. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales et doivent être respectées. Suisse : éliminer l'emballage entièrement vide avec les déchets urbains. Les récipients partiellement vides doivent être retournés au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Section 15 Ce produit ne peut être vendu qu'à des utilisateurs professionnels.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom(s) du produit:	Distributeur:	Highline Warren LLC	Ville : Memphis
Puissance Pro Marine	Adresse:	4500, chemin Malone	Code postal: 38118
(#11563, 11564,11565)	État:	TN	Téléphone : 901-437-8615

Numéro d'urgence: (800) 829-8899

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom du composant:</u>	<u>N° CAS:</u>	<u>% volume : VLE ACGIH</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>PEL OSHA</u>
Additifs	Mélange	<10	Indisponible	Indisponible
Huile de base lubrifiante (pétrole)	Mélange	>90	Voir Brouillard d'huile, si Généré	Voir Brouillard d'huile, si Généré
Brouillard d'huile, si généré	Aucun	N / A	5 mg/m3, 8 h. TWA	10 mg/m3, 8 h. TWA

L'huile de base de ce produit peut être un mélange de l'un des flux de pétrole hautement raffinés suivants:

64741-88-4,64742-01-4,64742-54-7,64742-65-0,64742-47-8,8042-47-5,64742-46-7,64742-52-5,64742-54-7,72623-84-8,72623-85-9,72623-86-0,72623-87-1,178603-63-9,178603-64-0,178603-65-1,178603-66-2, 68037-01-4, 151006-63-2

Noter: Les agences ou groupes consultatifs étatiques, locaux ou autres peuvent avoir établi des limites plus strictes. Consulter un industriel hygiéniste ou professionnel similaire, ou vos agences locales, pour plus d'informations. Tous les composants sont répertoriés sur le TSCA inventaire.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS Effets potentiels sur la santé

Urgence
Aperçu: Liquide huileux à odeur d'hydrocarbure. Peut provoquer une irritation des yeux. Peut brûler en cas d'incendie, dégageant des vapeurs, des gaz et des émanations toxiques. Extrêmement glissant lorsqu'il est renversé.

Œil: Le contact peut provoquer une légère irritation des yeux, notamment des picotements, des larmoiements et des rougeurs.

La peau: Le contact peut provoquer une légère irritation de la peau, notamment des rougeurs et une sensation de brûlure. Un contact prolongé ou répété peut aggraver l'irritation en provoquant un dessèchement et une fissuration de la peau entraînant une dermatite (inflammation). Aucun effet nocif par absorption cutanée sont attendus.

Ingestion: Aucun effet nocif prévu en cas d'ingestion.

Inhalation: Pas d'information disponible. Des études par d'autres voies d'exposition suggèrent un faible degré de toxicité par inhalation.

Effets chroniques : Les effets d'une surexposition peuvent inclure une irritation du nez et de la gorge, une irritation du tube digestif, des nausées et la diarrhée.

Potentiel
Environnement
Effets: Voir les informations écologiques, voir la section 12.

4. PREMIERS SECOURS

Œil: En cas d'irritation ou de rougeur, éloigner la victime de l'exposition et l'amener à l'air frais. Rincer les yeux à l'eau claire. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

La peau: Essuyer le matériau de la peau et enlever les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyez soigneusement la(les) zone(s) affectée(s) en laver avec un savon doux et de l'eau et, si nécessaire, un nettoyant pour la peau sans eau. Si une irritation ou une rougeur se développe et persiste, consulter un médecin.

Inhalation: Si des symptômes respiratoires se développent, éloigner la victime de la source d'exposition et l'amener à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Si la victime ne respire pas, dégager les voies respiratoires et commencez immédiatement la respiration artificielle. Si des difficultés respiratoires se développent, l'oxygène doit être administré par du personnel qualifié. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion: Les premiers soins ne sont normalement pas nécessaires; cependant, en cas d'ingestion et d'apparition de symptômes, consulter un médecin.

Note à
Médecins: Les blessures par injection d'hydrocarbures à haute pression peuvent produire une nécrose importante des tissus sous-jacents malgré une blessure externe apparemment inoffensive. Souvent, ces blessures nécessitent un débridement chirurgical intensif d'urgence et tous les blessures doivent être évaluées par un spécialiste afin d'évaluer l'étendue de la blessure. Aspirations aiguës de grands

des quantités importantes de matière chargée d'huile peuvent provoquer une grave pneumonie par aspiration. Les patients qui aspirent ces huiles doivent être suivis pour le développement de séquelles à long terme. L'exposition par inhalation à des brouillards d'huile en dessous des limites d'exposition actuelles sur le lieu de travail est peu susceptible de provoquer des anomalies pulmonaires.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair : 400F-F92

LIE/UUEL % Pas de données

Température d'allumage automatique:

Pas de données

Classe d'inflammabilité OSHA: N'est pas applicable

Moyens d'extinction:

Des poudres chimiques sèches, du dioxyde de carbone, de la mousse ou de l'eau pulvérisée sont recommandés. L'eau ou la mousse peut faire mousser matériaux chauffés au-dessus de 212F. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Soyez prudent lorsque vous appliquez du dioxyde de carbone dans des espaces confinés.

Instructions de lutte contre l'incendie:

Pour les incendies au-delà du stade naissant, les intervenants d'urgence dans la zone de danger immédiat doivent porter des équipement. Lorsque le danger chimique potentiel est inconnu, dans des espaces clos ou confinés, ou lorsqu'explicitement requis par le DOT, un appareil respiratoire autonome doit être porté. De plus, portez d'autres équipements de protection appropriés si les conditions le justifient (voir la section 8). Isolez la zone de danger immédiat, gardez le personnel non autorisé à l'extérieur. Arrêter le déversement si cela peut être fait avec un risque minimal. Éloignez les contenants non endommagés de la zone de danger immédiat s'ils peuvent être fait avec un minimum de risques. L'eau pulvérisée peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et pour protéger personnel. Refroidir l'équipement exposé au feu avec de l'eau, si cela peut être fait avec un minimum de risque. Éviter de répandre du liquide brûlant avec de l'eau utilisée à des fins de refroidissement.

Risques d'incendie et d'explosion: ce matériau peut brûler, mais ne s'enflamme pas facilement. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Si conteneur n'est pas correctement refroidi, il peut éclater sous l'effet de la chaleur d'un incendie.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Libération accidentelle

Ce matériau peut brûler, mais ne s'enflamme pas facilement. Tenir toutes les sources d'ignition à l'écart du déversement/rejet. Rester contre le vent et loin du déversement/rejet. Avertissez les personnes sous le vent du déversement/rejet, isolez la zone de danger immédiat et gardez le personnel non autorisé à l'extérieur. Arrêtez le déversement/libération si cela peut être fait avec un minimum de risque. Porter un équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire, si les conditions le justifient (voir la section 8).

Empêchez les matériaux déversés de pénétrer dans les égouts, les égouts pluviaux, les autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau. Endiguer loin devant le déversement pour une récupération ou une élimination ultérieure. Le matériau renversé peut être absorbé dans un matériau absorbant approprié.

Avertir les services d'incendie et les agences fédérales, étatiques et locales appropriées. Le nettoyage immédiat de tout déversement est conseillé. En cas de déversement d'une quelconque quantité dans ou sur les eaux navigables, la zone contiguë ou les rives adjacentes, aviser le Centre national d'intervention (numéro de téléphone 800-424-8802).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention:

N'entrez pas dans des espaces confinés tels que des réservoirs ou des fosses sans suivre les procédures d'entrée appropriées telles que ASTM D-4276 et 29CFR 1910.146. L'utilisation d'une protection respiratoire appropriée est conseillée lorsque les concentrations dépassent limites d'exposition établies (voir sections 2 et 8).

Ne pas porter de vêtements ou de chaussures contaminés. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

L'injection à haute pression d'hydrocarbures, d'huiles hydrauliques ou de graisses sous la peau peut avoir de graves conséquences même si aucun symptôme ou blessure n'est apparent. Cela peut se produire accidentellement lors de l'utilisation d'équipements haute pression tels que des pistolets à graisse haute pression, des appareils d'injection de carburant ou des fuites d'épingle dans les tubes d'équipements d'huile hydraulique haute pression.

Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer ces contenants à la chaleur, aux flammes, aux étincelles ou à d'autres sources d'inflammation. Ils peuvent exploser et causer des blessures ou décès. Les fûts vides doivent être complètement vidangés, correctement bouchés et expédiés rapidement au fournisseur ou au fût reconditionneur. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière sûre pour l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales.

Avant de travailler sur ou dans des réservoirs contenant ou ayant contenu ce matériau, reportez-vous aux réglementations OSHA, ANSI Z49.1 et autres références relatives au nettoyage, à la réparation, au soudage ou à d'autres opérations envisagées.

Espace de rangement:

Conserver le(s) récipient(s) bien fermé(s). Utilisez et entreposez ce matériau dans des endroits frais, secs et bien ventilés, à l'abri de la chaleur et de tout sources d'inflammation. Les températures de stockage supérieures à 113F peuvent entraîner une décomposition thermique, entraînant la génération de sulfure d'hydrogène et d'autres gaz contenant du soufre. Conserver uniquement dans des contenants approuvés. Tenir à l'écart de tout matériau incompatible (voir section 10). Protéger le(s) contenant(s) contre les dommages physiques.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles techniques:

Si les pratiques de ventilation actuelles ne sont pas adéquates pour maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition établies (voir la section 2), une ventilation supplémentaire du système d'évacuation peut être nécessaire.

Autre équipement de protection:

Une source d'eau propre doit être disponible dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Imperméable les vêtements doivent être portés au besoin.

Yeux/Visage:

Une protection oculaire approuvée pour se protéger contre tout contact oculaire potentiel, irritation ou blessure est conseillé. Selon les conditions d'utilisation, un écran facial peut être nécessaire.

La peau:	L'utilisation de gants imperméables est le matériau spécifique manipulé est conseillé pour éviter le contact avec la peau et une éventuelle irritation (voir la documentation du fabricant pour plus d'informations sur la perméabilité).
Respiratoire:	Un respirateur purificateur d'air certifié NIOSH avec un filtre à particules de type 95(R ou P) peut être utilisé sous conditions où les concentrations atmosphériques devraient dépasser les limites d'exposition (voir la section 2).
Considérations générales d'hygiène :	Il n'y a aucun danger connu associé à ce matériau lorsqu'il est utilisé selon les recommandations. Les considérations d'hygiène générale suivantes sont reconnues comme de bonnes pratiques d'hygiène industrielle courantes: Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard, Éviter tout contact avec les yeux et la peau, Se laver soigneusement après manipulation et avant de manger ou de boire.
Directives d'exposition:	Voir la section 2, Composition/Informations sur les ingrédients.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

REMARQUE : Sauf indication contraire, les valeurs sont déterminées à 20C(68F) et 760mm Hg(1 atm)

Apparence:	marron	Solubilité dans l'eau:	Non soluble		
Odeur	Caractéristique Pétrole	Point de rupture:	400F-F92		
État physique:	Liquide	Limites d'inflammabilité/d'explosivité (%):	non déterminées		
pH:	N'est pas applicable	Santé NFPA:	1	HMIS Santé:	1
Pression de vapeur (mm Hg):	Non déterminé	Inflammabilité NFPA:	1	Incendie HMIS:	1
Densité de vapeur (air=1):	Non déterminé	Réactivité NFPA:	0	Réactivité HMIS:	0
Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé				
Point de congélation/fusion:	N'est pas applicable				

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La stabilité:	Stable dans des conditions ambiantes normales et prévues de stockage et de manipulation de température et de pression.
Conditions pour Éviter:	Une exposition prolongée à des températures élevées peut provoquer une décomposition.
Matériaux à Éviter (incompatibilité e Matériaux):	Éviter le contact avec des agents oxydants forts.
Dangereux Décomposition Des produits:	La combustion peut produire des aldéhydes et des oxydes de carbone, d'azote, de soufre, de phosphore et de zinc. Sulfure d'hydrogène et alkyle des mercaptans peuvent également être libérés. La décomposition thermique peut produire du sulfure d'hydrogène et d'autres gaz contenant du soufre à des températures supérieures à 113F.
Dangereux Polymérisation:	N'arrivera pas

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cancérogénicité : Les huiles de base de pétrole contenues dans ce produit ont été hautement raffinées par une variété de procédés, y compris des solvants extraction, hydrotraitement et déparaffinage pour éliminer les aromatiques et améliorer les caractéristiques de performance. Aucune des huiles utilisés sont répertoriés comme cancérogènes par le NTP, le CIRC ou l'OSHA.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écologique Information: Non évalué pour le moment

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposition Considération: Ce matériau, dans la plupart des utilisations prévues, deviendrait de l'huile usée en raison de la contamination par des agents physiques ou chimiques. impuretés. RECYCLEZ TOUTE L'HUILE USAGÉE. Pendant son recyclage, l'huile usée est réglementée par 40 CFR 279. L'utilisation entraînant une modification chimique ou physique ou une contamination peut également la soumettre à la réglementation en tant que déchet dangereux. Sous fédéral réglementation, l'huile usée est un déchet solide géré en vertu du 40 CFR 279. Cependant, en Californie, l'huile usée est gérée comme déchets dangereux jusqu'à ce qu'ils soient testés pour montrer qu'ils ne sont pas dangereux. Consultez les réglementations nationales et locales concernant la bonne manutention des huiles usagées. Dans le cas d'une huile usagée, l'intention de s'en débarrasser peut faire en sorte que l'huile usagée soit réglementée comme déchets dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Noter: Non classé comme dangereux

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Danger OSHA Détermination:	Ce matériau n'est pas connu pour être dangereux tel que défini par la norme de communication des risques de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200.		
TSCA Inventaire:	Tous les composants de ce matériau sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques toxiques. Ce produit est conforme à la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).		
CERCLA(RQ) :	Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration CERCLA.		
LEP 311/312	Santé aiguë: Non		Risque de pression : Non
	Santé chronique : Non		Danger réactif : Non
	Risque d'incendie: Non		
SARA 302/304:	Il n'y a aucun composant dans ce produit sur la liste SARA 302/304.		
SARA 313, Toxique Composants):	Ce produit ne contient pas > 1,0 % (plus de 0,1 % pour les substances cancérigènes) des substances chimiques répertoriées dans la section 313 de SARA.		
Accessoire de Californie 65:	Avertissement : Ce matériau contient les produits chimiques suivants qui sont reconnus par l'État de Californie comme étant cancérigènes, malformations congénitales ou autres troubles de la reproduction, et sont soumis aux exigences de la proposition 65 de la Californie (CA Health & Section 25249.5 du Code de sécurité): -- Aucun connu -- Les huiles moteur usagées, bien qu'elles ne soient pas un composant de ce matériau, figurent sur la liste de la Proposition 65 des produits chimiques reconnus par l'État de Californie pour causer le cancer.		

16. AUTRES INFORMATIONS

Dénonciation: Ces informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. Ces informations sont, au mieux des connaissances et des convictions de Pinnacle Oil, exactes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune représentation, garantie ou garantie n'est faite quant à son exactitude, sa fiabilité ou son exhaustivité. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations pour son usage particulier.